

Le Faouët, le 27 janvier 2020

Journée pédagogique du 14 février 2020

Madame, Monsieur,

Le 14 février, nous organisons une journée pédagogique au sein du collège. En effet, il est important que l'équipe puisse se retrouver pour des temps de formations collectives et travailler sur des projets éducatifs et pédagogiques qui seront développés ensuite au service des élèves. Pour cela nous avons besoin de plus de temps que nous donnerait une réunion en soirée.

Par conséquent il n'y aura pas cours ce jour-là et les élèves sont donc autorisés à rester à la maison.

Bien entendu, cette autorisation est liée à la vôtre et s'il ne vous est pas possible de garder votre enfant, un accueil est envisageable au collège. Afin de connaître votre décision, nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous. Votre enfant le remettra à sa ou son professeur(e) principale(e) d'ici le lundi 3 février.

Comptant sur votre compréhension et en vous priant de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles perturbations dans votre organisation familiale, soyez assurés, Madame, Monsieur, de nos sentiments dévoués.

Le Directeur

H. LE VAGUERESSE

Journée Pédagogique du 14 février / Coupon à remettre au professeur principal pour le 3 février

Madame, Monsieur,

Parent(s) de en classe de

L'autorise(nt)

à rester à la maison le 14 février (cochez votre décision)

Ne l'autorise(nt) pas

A....., le

Signature(s) des parents :

Collège Sainte Barbe LaSalle - 11, rue de Lorient – 56320 LE FAOUËT

☎ 02 97 23 08 13

col56.steba.le-faouet@enseignement-catholique.bzh

www.saintebarbe.fr